APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ATTESTATION DE SURFACE

Réf dossier n° 080623.3747

Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DONNEUR D'ORDRE
Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS** Code postal : **38330** Ville : **ST ISMIER** Type de bien : **MAISON**		Qualité : **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Nom : **SCP N'KAOUA** Adresse : **13 COURS JEAN JAURES** Code postal : **38000** Ville : **GRENOBLE** Date du relevé : **08/06/2023**

AVOVENTES

Etage	Local	Superficies privatives	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
N1	Entrée / Dégagement / Séjour	50.33		
N1	Salle de bain	5.67		
N1	Buanderie	10.56		
N1	wc	1.62		
N1	Pièce 1	17.57		
N1	Cuisine	12.51		
N1	Escalier vers N2	1.91		
N2	Mezzanine	11.06		
N2	Salle d'eau / wc 1	8.54		
N2	Rangement 1		4.04 (Au sol)	
N2	Pièce 2	12.57		
N2	Pièce 3	12.62		
N1	Escalier vers N0	2.07		
N0	Dégagement	8.24		
N0	Rangement 2	0.93		
N0 STUDIO	Entrée / Pièce 1 / Cuisine	34.12		
N0 STUDIO	Salle d'eau/ wc 2	6.18		
N0	*Garage*			38.37
N0	Rangement 3			3.93
EXT	Cabanon			7.09
	TOTAL	196.5	4.04 (Au sol)	49.39

Total des superficies privatives **196.50 m²**
(cent quatre-vingt seize mètres carrés cinquante)

DATE DU RAPPORT : **08/06/2023**
OPERATEUR

AVOVENTES

CACHET

SANJAMES - APTE IMMO
29, Boulevard des Alpes
38240 MEYLAN CEDEX
Tél. : 04 76 61 96 67
Port : 06 81 64 42 15
Siret : 331 198 204 000 28

SIGNATURE

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

POUR L'ETABLISSEMENT DU CONSTAT ETABLI A L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI

Selon les prescriptions de la norme NF X 46-020 du 5 août 2017 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.
En application de l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique, de l'article R. 1334-16
du décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 26 juin 2013 modifiant les arrêtés du 12 décembre 2012 listes A et B,
des articles R 1334-20 et R 1334-21

Réf dossier n° 080623.3747

A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE
Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS** Code postal : **38330** Ville : **ST ISMIER** Type de bien : **MAISON**	Documents remis : AUCUN

AVOVENTES

B – Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Qualité : **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Nom : **SCP N'KAOUA** Adresse : **13 COURS JEAN JAURES** Code postal : **38000** Ville : **GRENOBLE**	Date de commande : **08/06/2023** Date de repérage : **08/06/2023** Date d'émission du rapport : **08/06/2023**

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : **APTE IMMO** Nom Adr Code postal : **38240** Ville : **Meylan** N° de siret : **531 198 224 00028**	Certification de compétence délivrée par : **Bureau Veritas Certification France** Adresse : **Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX** Le : **04/02/2020** N° certification : **8247481** Cie d'assurance : **MAVIT** N° de police d'assurance : **2011928** Date de validité : **31/12/2023** Référence réglementaire spécifique utilisée : **Norme NF X46-020**

AVOVENTES

Conclusion :

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

***Objet de la mission** : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les occupants et les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante*

Nombre total de pages du rapport : 9

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

SOMMAIRE

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE 1
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC 1
CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION 2
PROCEDURES DE PRELEVEMENT 3
FICHE DE REPERAGE 4

SCHEMA TYPE DE LA PIECE

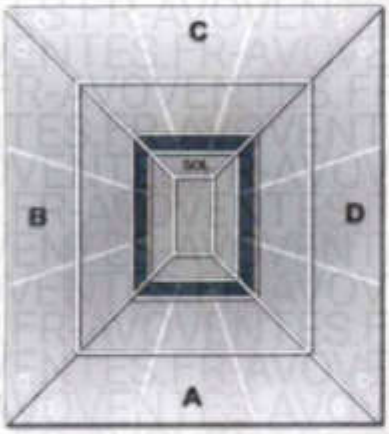

Mur A : Mur d'accès à la pièce
Mur B : Mur gauche
Mur C : Mur du fond
Mur D : Mur droit

Abréviations : G=gauche, D=droite, H=Haut, B=bas, Int=intérieur, Ext=extérieur Fen=fenêtre M=milieu

CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

Le présent repérage se limite aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire entraînant réparation, remise en état ou ajout de matériau ou faisant perdre sa fonction au matériau (technique, esthétique...).
La recherche ne concernera donc que les zones visibles et accessibles.
La recherche est réalisée sans démontage hormis le soulèvement de plaques de faux-plafond ou trappes de visites mobiles.
En cas de présence de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, l'opérateur préconise des investigations complémentaires et émet des réserves appropriées.
En conséquence :
- aucun sondage ou prélèvement ne peut être réalisé sur des matériaux comme les conduits de fluide, les panneaux assurant l'habillage d'une gaine ou d'un coffre, les panneaux de cloisons, les clapets ou volets coupe-feu, les panneaux collés ou vissés assurant une étanchéité...
- les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Sont considérés comme faux plafonds, les éléments rapportés en sous face d'une structure portante et à une certaine distance de celle-ci, constitués d'une armature suspendue et d'un remplissage en panneaux légers discontinus formant une trame.

Ne sont pas considérés comme faux plafonds, les faux plafonds constitués de :

- Plâtre enduits sur béton hourdis
- Plâtre enduits sur grillage, lattes de bois, briquettes de terre cuite ou baculas
- Plâtre préfabriqué en plaques fixées sur ossature (staff, plaque de plâtre) destinées à recevoir une peinture.

MODALITES DE REALISATION DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES

La quantité et la localisation des investigations approfondies sont définies par l'opérateur de repérage en fonction des conditions d'accès aux matériaux ou produits, et du nombre de sondages à réaliser selon l'Annexe A de la norme NF X 46-020. L'opérateur de repérage réalise les investigations approfondies non destructives nécessaires et définit le nombre et l'emplacement des investigations approfondies destructives qui permettent de rendre accessibles les parties d'ouvrages à inspecter.

Les investigations approfondies, réalisées par l'opérateur de repérage, une entreprise de travaux, une régie, mandatée par le donneur d'ordre, doivent respecter le cadre juridique prévu aux articles relatifs au risque amiante du code du travail et en particulier à ceux relatifs à la prévention des risques lors d'intervention sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Exemples d'investigations approfondies :

- ***non destructives : déposer une trappe d'accès, soulever un faux-plafond (n'implique aucune dégradation) ;***

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début de l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser.

Procédures de prélèvement

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur.

Une brumisation ou une imprégnation par de l'eau des matériaux ou produits à sonder ou à prélever est éventuellement pratiquée à l'endroit du prélèvement ou du sondage. Le ou les secteurs où ils ont été éventuellement effectués sont nettoyés et stabilisés après intervention.

Pour les prélèvements et sondages sur des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, l'opérateur de repérage nettoie sa zone d'intervention et élimine les débris résultant de son intervention.

MESURES DE PROTECTION COLLECTIVE

D'une manière générale, les personnes autres que l'opérateur de repérage doivent être éloignées du lieu d'intervention, quelle que soit l'étape en cours. En cas de besoin, les locaux concernés doivent être évacués et des mesures d'isolement peuvent être préconisées.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Tout au long de sa mission, l'opérateur de repérage assure sa propre protection par la mise en place d'une protection individuelle adaptée.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un croquis ou un plan de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Pour chacun des sondages, dès lors que le matériel utilisé implique un contact direct, il est également utilisé des gants à usage unique et des outils propres ou soigneusement nettoyés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Les outils utilisés pour les sondages sont dans la mesure du possible à usage unique. Lorsque cela n'est pas possible, un processus de nettoyage de la totalité de l'outil est mis en œuvre (y compris le porte-lame) afin d'éviter une contamination d'un matériau à un autre.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition (art. R.1334-19 du décret 2011-629 du 3 juin 2011) ni du repérage avant travaux (Norme NF X 46-020 du 5 août 2017).

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

FICHE DE REPERAGE

Niv	Localisat°	Composant	Partie de composant	Réf.	Résultat Etat	Critère de décision	Obligation/ Recommandation Comment./Localisation
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

-Local sous escalier vers N1 (ITA)
-Logement encombré : Ex N0
-Dans le cadre de cette mission avec la procédure d'un huissier de justice nous n'avons pu faire le repérage de façon optimale
- Faux plafond (Cabanon) refus de prélèvement

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

Légende	
AT	Marquage (AT) = marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté
NT	Marquage (NT) = marquage caractéristique d'un matériau ou produit non amianté
DC	DC = Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)
JP	Jugement personnel
MSA	MSA (matériau sans amiante) = matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ITA	Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)
CCTP, DOE	Cahier des Clauses Techniques Particulières, Dossier des Ouvrages Exécutés
Colonne Réf.	IA : investigation approfondie, IAD : investigation approfondie destructive, P : prélèvement, R : repérage, S : sondage
ZPSO	ZPSO=Zone Présentant une Similitude d'Ouvrage
Liste A	
CAS 1 **Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux**	L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.
CAS 2 **Surveillance du niveau d'empoussièrement**	La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.
CAS 3 **Travaux**	Les travaux de retrait ou de confinement mentionnés sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.
Liste B	
EP **Evaluation Périodique**	Cette évaluation périodique consiste à : a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ; b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
AC1 **Action Corrective de 1er niveau**	Le propriétaire devra mettre en œuvre une action corrective de premier niveau qui consiste à : a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ; c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ; d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.
AC2 **Action Corrective de 2nd niveau**	Le propriétaire devra mettre en œuvre une action corrective de second niveau de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Cette action corrective de second niveau consiste à : a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ; b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

	c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ; *d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.*

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés	**Plancher, doublage des murs et plafonds, coffrages etc.. le diagnostiqueur ne peut voir au-delà sans dégradation**

Liste des locaux visités et revêtements en place au jour de la visite

Local	*Plancher*	*Murs, cloisons, poteaux*	*Plafonds*
N1 Entrée / Dégagement / Séjour	carrelage	peinture	peinture
Salle de bain	carrelage	faïence	peinture
Buanderie	carrelage	peinture	peinture
wc	carrelage	peinture	peinture
Pièce 1	carrelage	peinture	peinture
Cuisine	carrelage	lambris bois	lambris bois
Escalier vers N2	carrelage	peinture	peinture
N2 Mezzanine	parquet	peinture	peinture
Salle d'eau/ wc 1	carrelage	peinture / faïence	peinture
Rangement 1	carrelage	peinture	peinture
Pièce 2	parquet	peinture	peinture
Pièce 3	parquet	peinture	peinture
Escalier vers N0	carrelage	peinture	peinture
N0 Dégagement	carrelage	peinture	peinture
Rangement 2	carrelage	peinture	peinture
STUDIO Entrée / Pièce 1 / Cuisine	carrelage	peinture	peinture
Salle d'eau/ wc 2	carrelage	peinture / faïence	peinture
Garage	brut	peinture	peinture
Rangement 3	béton	peinture	peinture
EXT Cabanon	béton	brut	faux plafond

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

DATE DE SIGNATURE DU RAPPORT : **08/06/2023**

OPERATEUR : AVOVENTES

CACHET

SANJAMES - APTE IMMO
29, Boulevard des Alpes
38246 MEYLAN CEDEX
Tél. : 04 76 61 96 67
Port : 06 81 64 42 15
Siret : 931 188 224 000 28

SIGNATURE

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **Bureau Veritas Certification France (Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX).**

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

experts immobilier
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

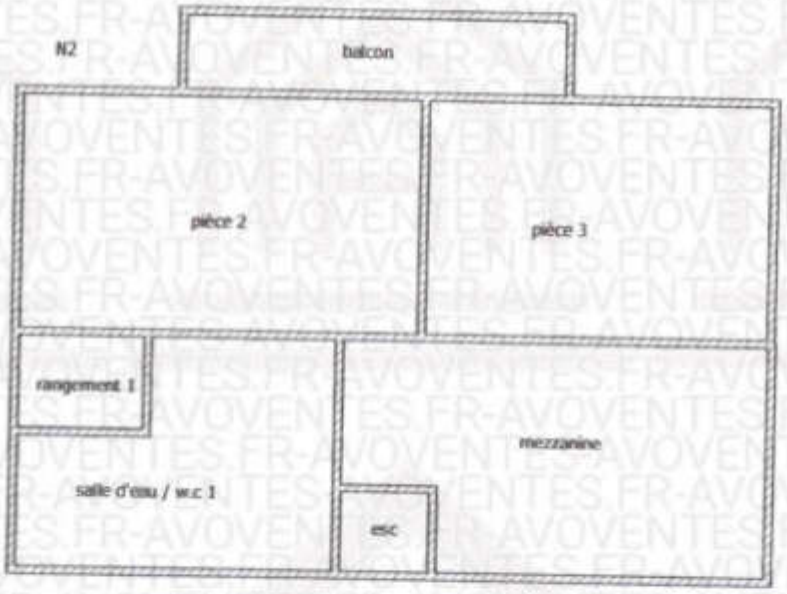

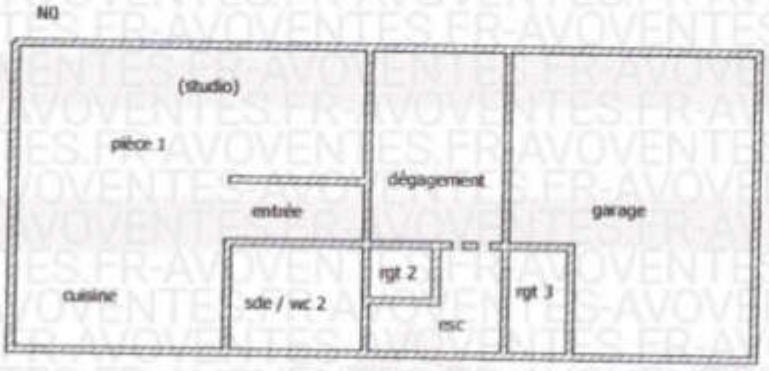

nb : ceci n'est pas un plan à l'échelle mais un croquis de repérage

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

AVOVENTES

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	23/05/2022	22/05/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	23/05/2022	22/05/2029

Numéro de certificat : 13794746

AVOVENTES sident

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 mars 2012 – Norme NF P 03-201 - Février 2016

Réf dossier n° 080623.3747

A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DU OU DES BATIMENTS		PROPRIETAIRE
Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS** Code postal : **38330** Ville : **ST ISMIER** Immeuble bâti : **OUI** Mitoyenneté : **OUI** Nombre de niveaux : **3**	Type de bien : **MAISON**	

AVOVENTES

B – Désignation du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	MISSION
Qualité : **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Nom : **SCP N'KAOUA** Adresse : **13 COURS JEAN JAURES** Code postal : **38000** Ville : **GRENOBLE** **Informations collectées auprès du donneur d'ordre** Présence de termites : **Non communiqué** Traitements anti-termites antérieurs : **Non communiqué**	Date de mission : **08/06/2023** Documents remis : **Aucun document technique fourni** Durée d'intervention : **1H00** Zone délimitée par arrêté préfectoral : **OUI**

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : **APTE IMMO** Adresse : **5b Chemin de la dhuy** Code Postal : **38240** Ville : **Meylan** N°de siret : **531 198 224 00028**	Certification de compétence délivrée par : **Bureau Veritas Certification France** Adresse : **Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX** Le : **04/02/2020** N° certification : **8247481** Cie d'assurance : **MAVIT** N° de police d'assurance : **2011928** Date de validité : **31/12/2023** Norme méthodologique ou spécifique technique utilisée : **Norme NF P 03-201**

AVOVENTES

Conclusion :

Absence d'indice caractéristique de présence de termites.

Nombre total de pages du rapport : 5

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

D - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

Bâtiments et parties de bâtiments visités		Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultat du diagnostic d'infestation
Niveau	Partie		
N1	**Entrée / Dégagement / Séjour**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Salle de bain**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs faïence , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Buanderie**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**wc**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Pièce 1**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Cuisine**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs lambris bois , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Escalier vers N2**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N2	**Mezzanine**	*Plancher bas parquet , Murs peinture , Fenêtre bois , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N2	**Salle d'eau/ wc 1**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture / faïence , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N2	**Rangement 1**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N2	**Pièce 2**	*Porte bois , Plancher bas parquet , Murs peinture , Fenêtre bois , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N2	**Pièce 3**	*Porte bois , Plancher bas parquet , Murs peinture , Fenêtre bois , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N1	**Escalier vers N0**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N0	**Dégagement**	*Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N0	**Rangement 2**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N0 STUDIO	**Entrée / Pièce 1 / Cuisine**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N0 STUDIO	**Salle d'eau/ wc 2**	*Porte bois , Plancher bas carrelage , Murs peinture / faïence , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
N0	**Garage**	*Porte bois , Plancher bas brut , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

Bâtiments et parties de bâtiments visités		Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultat du diagnostic d'infestation
Niveau	Partie		
N0	**Rangement 3**	*Porte bois , Plancher bas béton , Murs peinture , Plafond peinture , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
EXT	**Cabanon**	*Porte bois , Plancher bas béton , Murs brut , Plafond faux plafond , mobiliers en bois*	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.

SCHEMA TYPE DE LA PIECE

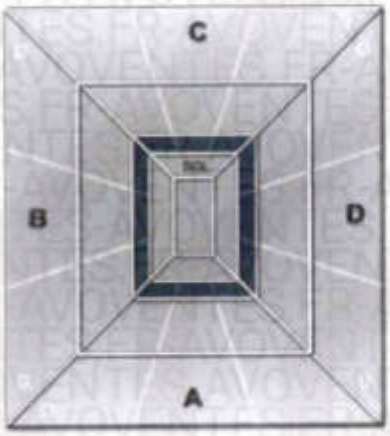

Mur A : Mur d'accès au local
Mur B : Mur gauche
Mur C : Mur du fond
Mur D : Mur droit

Abréviations : G=gauche, D=droite, H=Haut, B=bas, Int=intérieur, Ext=extérieur Fen=fenêtre M=milieu

E - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification

Locaux non visités	Justification
Ext :Local sous escalier vers N1	ITA

F - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Local	Justification
Néant	Néant

G – Moyens d'investigation utilisés

A tous les niveaux y compris les niveaux inférieurs non habités (caves, vides sanitaires, garages...)

— examen visuel des parties visibles et accessibles ;
- recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois ;
- examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons,...) ;

- examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sols ou muraux,...) ;
- recherche et examen des zones favorables au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, zones humides, branchements d'eau, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, etc.).

— sondage des bois
- sondage de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en contact avec les maçonneries font l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations superficielles telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

H – Constatations diverses

Local	Constatation
Néant	Néant

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux. Elle se limite exclusivement au constat de présence ou d'absence de trace de termites. Cet examen ne nous substitue pas dans la garantie de contrôle de vices cachés visée par l'article 1641 et suivants du Code Civil.
La durée de validité de ce rapport est fixée à moins de six mois (décret n°2006-1653 du 21 décembre 2006). Passé ce délai, il devra être actualisé.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termite dans le bâtiment objet de la mission.
Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

DATE DU RAPPORT : **08/06/2023**
OPERATEUR : AVOVENTES

CACHET

SANJAMES - APTE IMMO
29, Boulevard des Alpes
38246 MEYLAN CEDEX
Tél. : 04 76 61 96 67
Port : 06 81 64 42 15
Siret : 531 199 224 000 28

SIGNATURE

NOTE 3 Conformément à l'article L271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTE 4 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **Bureau Veritas Certification France (Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX).**

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

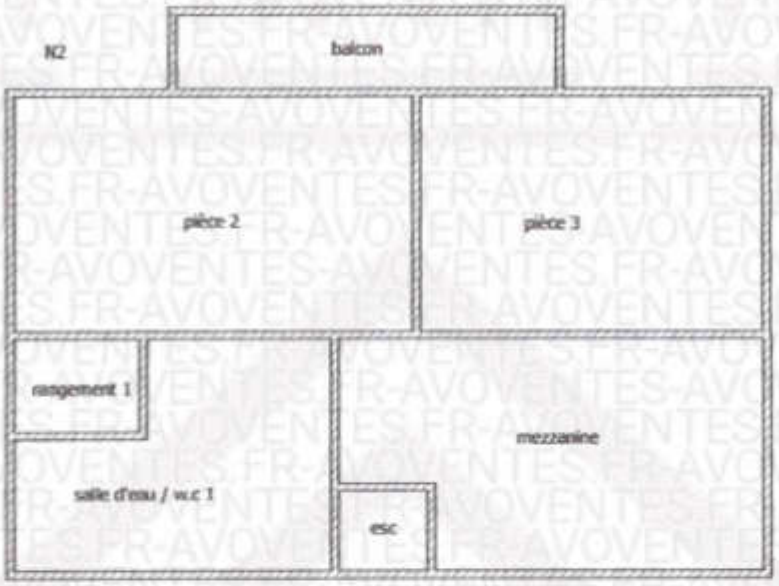

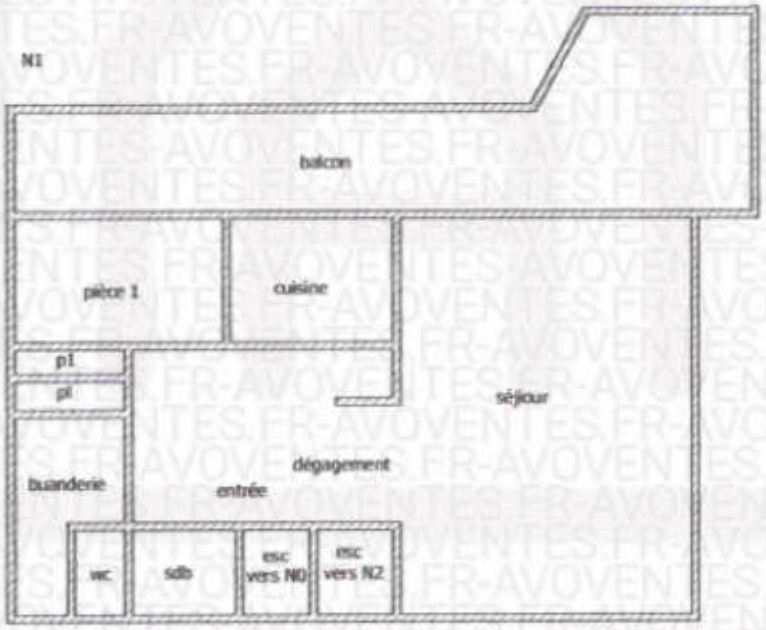

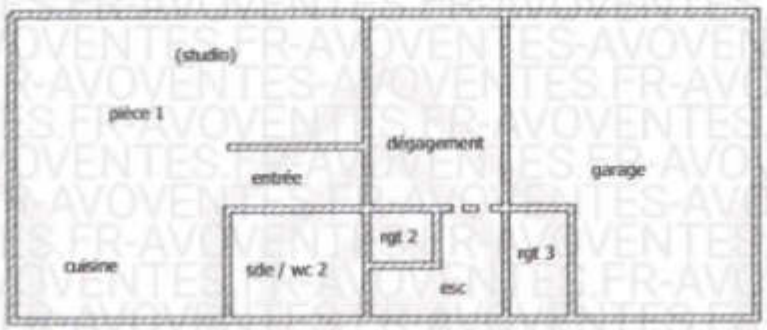

nb : ceci n'est pas un plan à l'échelle mais un croquis de repérage

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2338E1912123T
N° de dossier : 080623.3747
Etabli le : 8/6/2023
Valable jusqu'au 7/6/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*

Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS 38330 ST ISMIER**
Type de bien : **maison individuelle**
Année de construction : **1990**
Surface habitable : **196.5 m²**

AVOVENTES

Performance énergétique

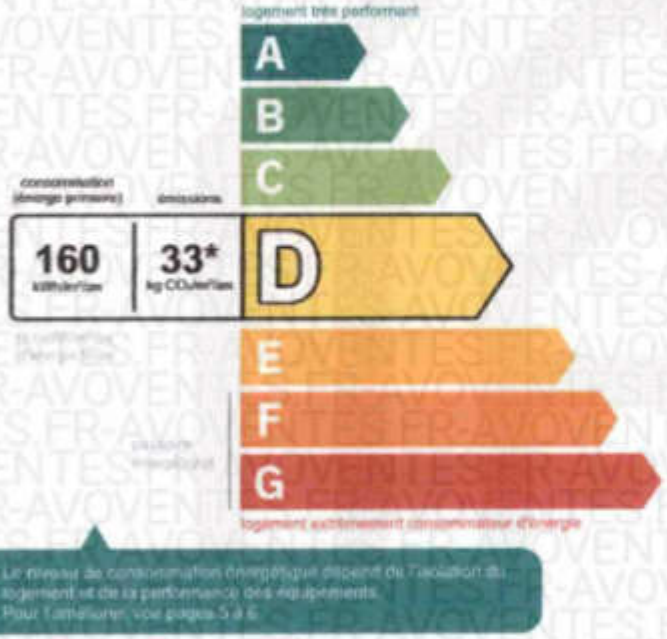

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

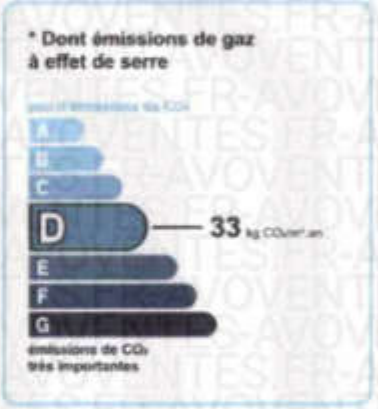

Ce logement émet 33 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de 298 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées : électricité, gaz, fioul, etc.

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires).
Voir p.3 pour voir les détails par poste.

Entre **2040€** et **2800€** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
Voir p.2

Informations diagnostiqueur
APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Diagnostiqueur : AVOVENTES
Tel : 04 76 61 96 67
Email : contact@apteimmo.com
N° de certification : 8247481
Organisme de certification : Bureau Veritas Certification France

LOGO

Schéma des déperditions de chaleur

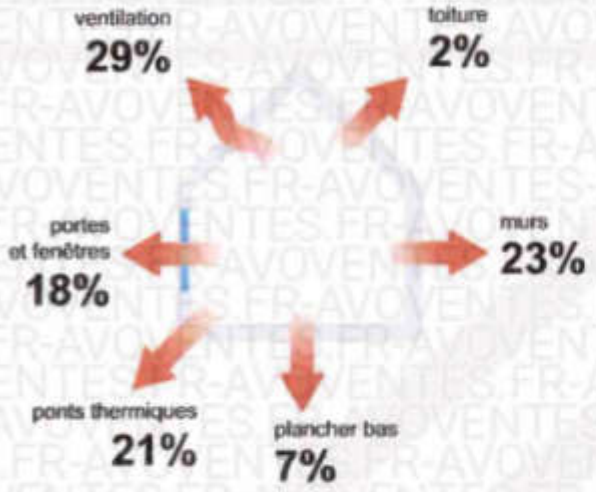

Performance de l'isolation

Système de ventilation en place

VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

logement traversant

toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :

Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

pompe à chaleur

chauffe eau thermodynamiqu

panneaux solaires photovoltaïques

panneaux solaires thermiques

géothermie

réseaux de chaleur vertueux

chauffage au bois

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
Chauffage	gaz naturel	25837 (25837 é.f.)	entre 1610€ et 2190€	78%
Eau chaude sanitaire	gaz naturel	2457 (2457 é.f.)	entre 150€ et 210€	7%
Refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
Eclairage	électricité	841 (365 é.f.)	entre 70€ et 110€	4%
Auxiliaires	électricité	2313 (1006 é.f.)	entre 210€ et 290€	10%
énergie totale pour les usages recensés		31448 kWh (29665 kWh é.f.)	entre 2040€ et 2800€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 151ℓ par jour.

é.f. → énergie finale
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

Température recommandée en hiver → 19°

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -17% sur votre facture soit -381€ par an

astuces
- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C, c'est en moyenne % sur votre facture soit € par an

astuces
- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.

Consommation recommandée →151ℓ/jour d'eau chaude à 40°

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ.

213ℓ consommés en moins par jour, c'est -26% sur votre facture soit -62€ par an

astuces
- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

France Rénov'

En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

AVOVENTES.FR

Voir p.7 le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	Description	Isolation
murs	Mur Nord en béton banché donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Est en béton banché donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Sud en béton banché donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure. Mur Ouest en béton banché donnant sur un garage, avec isolation intérieure. Mur Ouest en béton banché donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure	moyenne
plancher bas	Plancher bas dalle béton sur terre-plein isolation inconnue	moyenne
toiture / plafond	Plancher haut bois sous solives bois donnant sur des combles habitables avec isolation intérieure	moyenne
portes et fenetres	Fenêtre battante, Bois, Double Vitrage, absence de volets. Fenêtre battante, PVC, Double Vitrage, absence de volets. Porte-Fenêtre battante avec soubassement, PVC, Double Vitrage, Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm). Porte-Fenêtre coulissante, Métal, Double Vitrage, Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm). Porte-Fenêtre battante sans soubassement, PVC, Double Vitrage, Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm). Fenêtre battante, PVC, Double Vitrage, Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm) Porte bois vitrée double vitrage	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	Description
chauffage	1 : Système de chauffage individuel. Chaudière gaz (Gaz naturel) mixte, à condensation, 2016. Emetteurs : radiateur
eau chaude sanitaire	Système ECS individuel (Gaz naturel), à condensation, mixte 2016production instantanée
climatisation	Sans objet
ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
pilotage	Système de chauffage 1 : avec régulation pièce par pièce,radiateurs avec robinet thermostatique.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels

AVOVENTES.FR

Recommandations d'amélioration de la performance énergétique

Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.

Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels montant estimé: 90€ à 140€

Lot	Description	Performance recommandée
murs	Isolation des murs par l'extérieur. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.	
plancher bas	Isolation du plancher bas par le dessus sur local non chauffé. Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher.	

2 Les travaux à envisager montant estimé: 0€ à 0€

Lot	Description	Performance recommandée
ventilation	Entretien des installations de ventilation. Nettoyer régulièrement les bouches.	

Commentaires:

Recommandations d'amélioration de la performance énergétique (suite)

Évolution de la performance énergétique après travaux

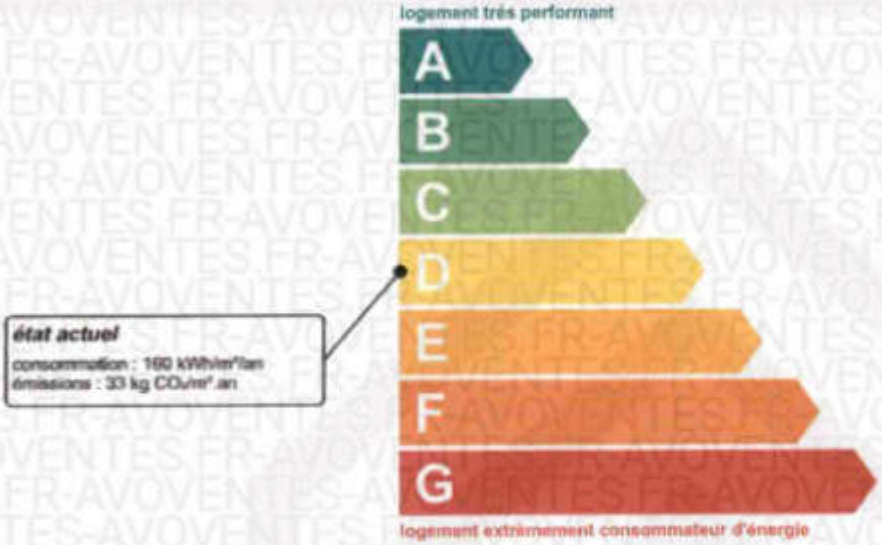

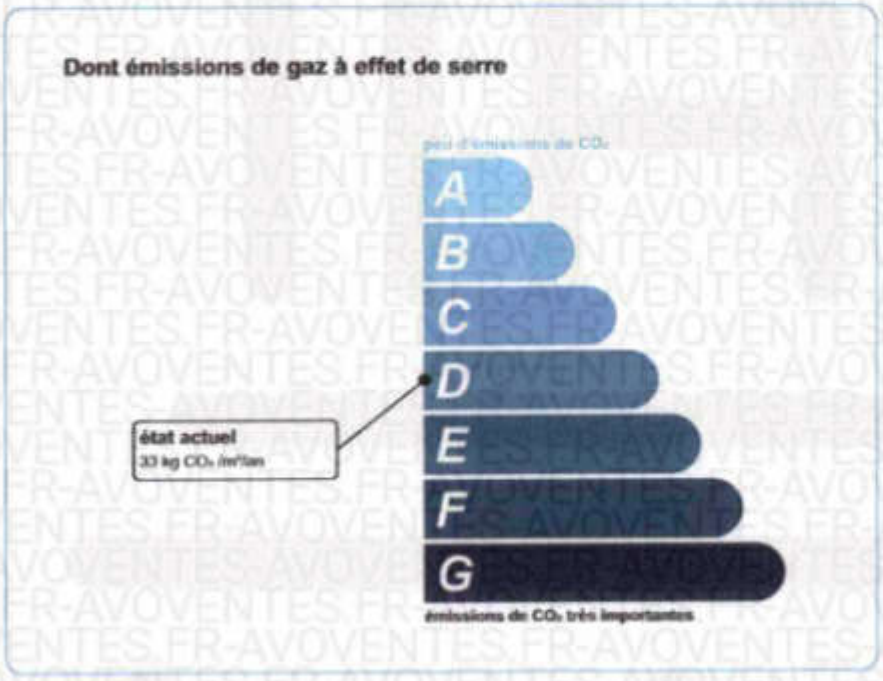

France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : **france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr**

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : **france-renov.gouv.fr/aides**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» (obligation de travaux avant 2028).

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Veritas Certification France, Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX.

Référence du logiciel validé : **Expertec 7.5 (moteur TRIBU 1.4.25.1)**
Référence du DPE : **2338E1912125T**
Méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**
Date de visite du bien : **8/6/2023**
Invariant fiscal du logement :
Référence de la parcelle cadastrale :

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles:

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	département	Mesuré ou observé	38
	altitude	API / josue d'internet	220m
	type de bâtiment	Mesuré ou observé	maison individuelle
	année de construction	Estimé	1990
	surface habitable du logement	Mesuré ou observé	196.5 m²
	nombre de niveaux du logement	Mesuré ou observé	3
	hauteur moyenne sous plafond	Mesuré ou observé	2.59 m

		donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe	1	surface	Mesuré ou observé	18.9847m²
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
		matériau mur	Mesuré ou observé	Murs en béton banché
		épaisseur mur	Mesuré ou observé	20cm
		état d'isolation	Mesuré ou observé	isolé
		type d'isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
		année isolation	Valeur par défaut	1990
		bâtiment construit en matériaux anciens	Mesuré ou observé	non
		inertie	Valeur par défaut	légère
	2	surface	Mesuré ou observé	16.6407m²
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
		matériau mur	Mesuré ou observé	Murs en béton banché
		épaisseur mur	Mesuré ou observé	20cm
		état d'isolation	Mesuré ou observé	isolé
		type d'isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
2	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
3	surface		Mesuré ou observé	13.1654m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
4	surface		Mesuré ou observé	17.7415m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Garage
	surface des parois séparant le logement du local non chauffé Aiu		Mesuré ou observé	17.74
	surface séparant le local non chauffé de l'extérieur Aue		Mesuré ou observé	59.61
	état isolation des parois du local non chauffé		Mesuré ou observé	non isolé
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
5	surface		Mesuré ou observé	19.0009m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure

AVOVENTES.FR

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
5	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
	surface		Mesuré ou observé	18.0342m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
6	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
	surface		Mesuré ou observé	31.1817m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
7	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
	surface		Mesuré ou observé	21.2402m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
8	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation	✕	Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie	✕	Valeur par défaut	légère
	surface		Mesuré ou observé	25.1829m²
9	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
9	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation		Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie		Valeur par défaut	légère
10	surface		Mesuré ou observé	22.7402m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation		Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie		Valeur par défaut	légère
11	surface		Mesuré ou observé	31.2979m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation		Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie		Valeur par défaut	légère
12	surface		Mesuré ou observé	22.5848m²
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	matériau mur		Mesuré ou observé	Murs en béton banché
	épaisseur mur		Mesuré ou observé	20cm
	état d'isolation		Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation		Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	année isolation		Valeur par défaut	1990
	bâtiment construit en matériaux anciens		Mesuré ou observé	non
	inertie		Valeur par défaut	légère

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Plafond 1	surface	Mesuré ou observé	45.0802
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	type de pb	Mesuré ou observé	Combles habitables, bois sous solives bois
	état d'isolation	Mesuré ou observé	isolé
	type d'isolation	Valeur par défaut	avec isolation intérieure
	année isolation	Valeur par défaut	1990
	inertie	Valeur par défaut	légère
Plancher 1	surface	Mesuré ou observé	87.2
	type de pb	Mesuré ou observé	dalle béton
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	terre-plein
	état d'isolation	Mesuré ou observé	non isolé
	périmètre plancher déperditif sur terre - plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé... P	Mesuré ou observé	28.36
	surface plancher sur terre-plein... S	Mesuré ou observé	87.2
	inertie	Valeur par défaut	légère
Fenêtre 1	surface de baie	Mesuré ou observé	0.66
	type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	8
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre	Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	Bois
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints	Mesuré ou observé	absence
	type volets	Mesuré ou observé	Aucune
	orientation des baies	API / issue d'internet	Est : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 2	surface de baie	Mesuré ou observé	0.4408

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe (suite)	Fenêtre 2	type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Aucune
		orientation des baies	API / issue d'internet	Est : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 3	surface de baie	Mesuré ou observé	3.7185
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre battante avec soubassement
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Sud : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 4	surface de baie	Mesuré ou observé	4.746
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	8

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe (suite)		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	Métal
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
	Fenêtre 4	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre coulissante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Nord : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
		surface de baie	Mesuré ou observé	4.746
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	8
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	Métal
	Fenêtre 5	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre coulissante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Nord : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
		surface de baie	Mesuré ou observé	1.39
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
	Fenêtre 6	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe (suite)	Fenêtre 6	double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre battante sans soubassement
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Nord : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 7	surface de baie	Mesuré ou observé	2.353
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Est : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 8	surface de baie	Mesuré ou observé	2.353
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe (suite)	Fenêtre 8	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Est : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 9	surface de baie	Mesuré ou observé	0.2604
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Sud : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 10	surface de baie	Mesuré ou observé	0.2604
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe (suite)	Fenêtre 10	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Sud : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 11	surface de baie	Mesuré ou observé	0.2604
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
		type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
		joints	Mesuré ou observé	absence
		type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
		orientation des baies	API / issue d'internet	Sud : 1 baies
		type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
		type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
		type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
	Fenêtre 12	surface de baie	Mesuré ou observé	1.5
		type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
		épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
		présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
		gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
		double fenêtre	Mesuré ou observé	non
		inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
		type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
		positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 12	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints	Mesuré ou observé	absence
	type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
	orientation des baies	API / issue d'internet	Ouest : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 13	surface de baie	Mesuré ou observé	3.39
	type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre	Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre battante sans soubassement
	joints	Mesuré ou observé	absence
	type volets	Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
	orientation des baies	API / issue d'internet	Nord : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 14	surface de baie	Mesuré ou observé	3.39
	type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	12
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre	Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Porte-Fenêtre battante sans soubassement

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 14	joints		Mesuré ou observé	absence
	type volets		Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
	orientation des baies		API / issue d'internet	Nord : 1 baies
	type de masques proches		Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain		Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 15	surface de baie		Mesuré ou observé	0.585
	type de vitrage		Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air		Mesuré ou observé	12
	présence couche peu émissive		Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	✕	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre		Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage		Mesuré ou observé	Sup. 75°
	type menuiserie(PVC...)		Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie		Mesuré ou observé	au intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)		Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints		Mesuré ou observé	absence
	type volets		Mesuré ou observé	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (e ≤ 22 mm)
	orientation des baies		API / issue d'internet	Sud : 1 baies
	type de masques proches		Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain		Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 16	surface de baie		Mesuré ou observé	0.6789
	type de vitrage		Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air		Mesuré ou observé	6
	présence couche peu émissive		Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	✕	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre		Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage		Mesuré ou observé	Egale à 0°
	type menuiserie(PVC...)		Mesuré ou observé	Bois
	positionnement de la menuiserie		Mesuré ou observé	au intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)		Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints		Mesuré ou observé	absence
	type volets		Mesuré ou observé	Aucune

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 16	orientation des baies		API / issue d'internet	Est : 1 baies
	type de masques proches		Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain		Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	surface de baie		Mesuré ou observé	0.6789
	type de vitrage		Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air		Mesuré ou observé	6
	présence couche peu émissive		Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage		Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre		Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage		Mesuré ou observé	Egale à 0°
	type menuiserie(PVC...)		Mesuré ou observé	Bois
Fenêtre 17	positionnement de la menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)		Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints		Mesuré ou observé	absence
	type volets		Mesuré ou observé	Aucune
	orientation des baies		API / issue d'internet	Est : 1 baies
	type de masques proches		Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain		Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent		Mesuré ou observé	Extérieur
	surface de baie		Mesuré ou observé	1.7152
	type de vitrage		Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air		Mesuré ou observé	6
	présence couche peu émissive		Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage		Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre		Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage		Mesuré ou observé	Egale à 0°
Fenêtre 18	type menuiserie(PVC...)		Mesuré ou observé	Bois
	positionnement de la menuiserie		Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)		Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints		Mesuré ou observé	absence
	type volets		Mesuré ou observé	Aucune
	orientation des baies		API / issue d'internet	Est : 1 baies
	type de masques proches		Mesuré ou observé	aucun

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 18	type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
Fenêtre 19	surface de baie	Mesuré ou observé	0.6768
	type de vitrage	Mesuré ou observé	Double Vitrage
	épaisseur lame d'air	Mesuré ou observé	8
	présence couche peu émissive	Mesuré ou observé	non
	gaz de remplissage	Valeur par défaut	air sec
	double fenêtre	Mesuré ou observé	non
	inclinaison vitrage	Mesuré ou observé	Egale à 0°
	type menuiserie(PVC...)	Mesuré ou observé	PVC
	positionnement de la menuiserie	Mesuré ou observé	nu intérieur
	type ouverture(fenêtre battante...)	Mesuré ou observé	Fenêtre battante
	joints	Mesuré ou observé	absence
	type volets	Mesuré ou observé	Aucune
	orientation des baies	API / issue d'internet	Est : 1 baies
	type de masques proches	Mesuré ou observé	aucun
	type de masque lointain	Mesuré ou observé	aucun
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
Porte 1	surface de porte	Mesuré ou observé	2.1008m²
	type de porte	Mesuré ou observé	Bois vitrée double vitrage
	joints	Mesuré ou observé	absence
	type de local non chauffé adjacent	Mesuré ou observé	Extérieur
pont thermique 1	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Plancher 1 / 1
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	7.33m
	type isolation	Valeur par défaut	sans isolation / avec isolation intérieure
pont thermique 2	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Plancher 1 / 2
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	6.85m
	type isolation	Valeur par défaut	sans isolation / avec isolation intérieure
pont thermique 3	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Plancher 1 / 3
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	7.33m
	type isolation	Valeur par défaut	sans isolation / avec isolation intérieure
pont thermique 4	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Plancher 1 / 4
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	6.85m
	type isolation	Valeur par défaut	sans isolation / avec isolation intérieure
pont thermique 5	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Plafond 1 / 9

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 5	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	12.31m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 6	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Plafond 1 / 10
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	8.78m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 7	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Plafond 1 / 11
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	12.31m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 8	type de pont thermique		Mesuré ou observé	Plafond 1 / 12
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	8.72m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure / avec isolation intérieure
pont thermique 9	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 1
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	7.33 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 10	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 2
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	6.85 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 11	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 3
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	7.33 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 12	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 4
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	6.85 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 13	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 5
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	12.31 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 14	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 6
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	8.78 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 15	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 7
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	12.31 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 16	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 8
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	8.78 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 17	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 9
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	12.31 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure
pont thermique 18	type de pont thermique		Mesuré ou observé	plancher intermédiaire / 10
	longueur du pont thermique		Mesuré ou observé	8.78 m
	type isolation		Valeur par défaut	avec isolation intérieure

AVOVENTES.FR

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 19	type de pont thermique	Mesuré ou observé		plancher intermédiaire / 11
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		12.31 m
	type isolation	Valeur par défaut		avec isolation intérieure
pont thermique 20	type de pont thermique	Mesuré ou observé		plancher intermédiaire / 12
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		8.72 m
	type isolation	Valeur par défaut		avec isolation intérieure
pont thermique 21	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 1 / 2
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		3.5m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		nu intérieur
pont thermique 22	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 2 / 2
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		3.08m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		nu intérieur
pont thermique 23	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 3 / 3
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		7.72m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		nu intérieur
pont thermique 24	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 4 / 5
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		6.62m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		nu intérieur
pont thermique 25	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 5 / 5
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		6.62m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		nu intérieur
pont thermique 26	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 6 / 5
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		6.02m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm

AVOVENTES.FR

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
pont thermique 26	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 27	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 7 / 6
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	4.41m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 28	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 8 / 6
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	4.41m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 29	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 9 / 7
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	2.08m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 30	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 10 / 7
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	2.08m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 31	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 11 / 7
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	2.08m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 32	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 12 / 8
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	4.9m
	type isolation	Mesuré ou observé	avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé	5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé	non
	position menuiserie	Mesuré ou observé	au intérieur
pont thermique 33	type de pont thermique	Mesuré ou observé	Fenêtre 13 / 9
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé	7.52m

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 33	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		au intérieur
pont thermique 34	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 14 / 9
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		7.52m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		au intérieur
pont thermique 35	type de pont thermique	Mesuré ou observé		Fenêtre 15 / 11
	longueur du pont thermique	Mesuré ou observé		2.84m
	type isolation	Mesuré ou observé		avec isolation intérieure
	largeur du dormant menuiserie	Mesuré ou observé		5cm
	retour d'isolation menuiserie	Mesuré ou observé		non
	position menuiserie	Mesuré ou observé		au intérieur

équipements

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
système de ventilation	type de ventilation	Mesuré ou observé		VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
	année d'installation	Valeur par défaut		1990
	nombre de façades exposées	Mesuré ou observé		plusieurs
Installation de chauffage sans solaire	type d'installation de chauffage	Mesuré ou observé		Installation de chauffage sans solaire
	surface chauffée	Mesuré ou observé		196.5m²
	type de générateur	Mesuré ou observé		Chaudière gaz
	ancienneté	Valeur par défaut		2016
	énergie utilisée	Mesuré ou observé		Gaz naturel
	présence d'une ventouse	Mesuré ou observé		oui
	Pn générateur	Mesuré ou observé		24kW
	QPO	Valeur par défaut		
	Rpint	Valeur par défaut		
	Rpn	Valeur par défaut		
	présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	Mesuré ou observé		non
	type d'émetteur	Mesuré ou observé		radiateur
	année d'installation de l'émetteur	Valeur par défaut		1990
	surface chauffée par l'émetteur	Mesuré ou observé		196.5m²

Fiche technique du logement (suite)

équipements (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Installation de chauffage sans solaire	type de chauffage (divisé, central)	Mesuré ou observé		central
	type de régulation	Mesuré ou observé		radiateur eau chaude avec robinet thermostatique
	présence comptage	Mesuré ou observé		non
	type de distribution	Mesuré ou observé		réseau individuel eau chaude moyenne ou basse température
	isolation du réseau de distribution	Mesuré ou observé		non
Système ECS	type d'installation	Mesuré ou observé		installation classique
	type de générateur	Mesuré ou observé		Chaudière gaz
	ancienneté	Valeur par défaut		2016
	énergie utilisée	Mesuré ou observé		Gaz naturel
	type production ECS	Mesuré ou observé		instantanée
	présence d'une ventouse	Mesuré ou observé		oui
	QPD	Mesuré ou observé		0kW
	Rpn	Mesuré ou observé		0 kW % (PCI)
	présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	Mesuré ou observé		non
	Pn générateur	Mesuré ou observé		24kW
	Traçage / bouclage ECS	Valeur par défaut		non
	pièces alimentées contiguës	Mesuré ou observé		non
	production hors volume habitable	Mesuré ou observé		oui

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Selon l'arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

Réf dossier n° 080623.3747

1 – Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

LOCALISATION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES	IDENTITE DU PROPRIETAIRE DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES
Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS** Code postal : **38330** Ville : **ST ISMIER** Désignation et situation du lot de (co) propriété	Type de bien : **MAISON** Année de construction : AVANT 1997 (Sur déclaration du propriétaire) Distributeur d'électricité : **Enedis** Identifiant fiscal (si connu) :

AVOVENTES

Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :
Néant

2 – Identification du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	
Qualité : **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Nom : **SCP N'KAOUA** Adresse : **13 COURS JEAN JAURES** *Code postal : **38000*** Ville : **GRENOBLE**	Date du diagnostic : **08/06/2023** Date du rapport : **08/06/2023**

3 – Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

IDENTITE DE L'OPERATEUR	
Nom et raison sociale de l'entreprise : **APTE IMMO** N Ad Code postal : **38240** Ville : **Meylan** N° de siret : **531 198 224 00028**	Certification de compétence délivrée par : **Bureau Veritas Certification France** Adresse : **Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX** N° certification : **8247481** Sur la durée de validité du **04/02/2020** au **03/02/2020** Cie d'assurance de l'opérateur : **MAVIT** N° de police d'assurance : **2011928** Date de validité : **31/12/2023** Référence réglementaire spécifique utilisée : ***Norme NF C 16-600***

AVOVENTES

Conclusion :

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.

Nombre total de pages du rapport : 8

Durée de validité du rapport : 3 ans

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

4 – Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.
L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :
- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5 – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

Applicable pour les domaines 1 à 6, les installations particulières et les informations complémentaires

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C 16-600

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.

(*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

LEP : liaison équipotentielle LES : liaison équipotentielle supplémentaire DDHS : disjoncteur différentiel haute sensibilité

1 Appareil général de commande et de protection et son accessibilité.			
N° article (1)	**Libellé et localisation (*) des anomalies**	**N° article (2)**	**Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre**
B1.3.i	Le dispositif assurant la coupure d'urgence est placé dans une armoire, un tableau, un placard ou une pièce dont la porte ferme à l'aide d'une clé ou d'un outil. Commentaire : Garage		

2 Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.			
N° article (1)	**Libellé et localisation (*) des anomalies**	**N° article (2)**	**Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre**
Néant	Néant	Néant	Néant

3 Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.			
N° article (1)	**Libellé et localisation (*) des anomalies**	**N° article (2)**	**Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre**

Néant	Néant	Néant	Néant

4 La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	Néant	Néant	Néant

5 Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B8.3.e	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente.		

6 Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.			
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
B8.3.a	L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Commentaire : Douille de chantier		

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

P3. Piscine privée, ou bassin de fontaine Informations complémentaires	
N° article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies
Néant	Néant

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations complémentaires (IC)
B11.a.1	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B11.b.1	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.

6 – Avertissement particulier

Points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés :

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon le fascicule de documentation NF C 16-600 – Annexe C	Motifs
B5.3.b	Section satisfaisante du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire	Non visible

B5.3.d	**Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs *et aux masses***	**Non visible**
Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée		

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Installations, parties d'installation ou spécificités non couvertes

Les installations, parties de l'installation ou spécificités cochées ou mentionnées ci-après ne sont pas couvertes par le présent *DIAGNOSTIC* :

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E1)
Néant	Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

N° article (1)	Libellé des constatations diverses (E3)
Néant	Néant

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

7 – Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) représente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations *diverses*.

DATE DU RAPPORT : **08/06/2023** DATE DE VISITE : **08/06/2023**

OPERATEUR :

AVOVENTES

CACHET **SIGNATURE**

SANJAMES - APTE IMMO
29, Boulevard des Alpes
38246 MEYLAN CEDEX
Tél. : 04 76 61 96 67
Port : 06 81 64 42 15
Siret : 531 168 274 000 28

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **Bureau Veritas Certification France (Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX)**.

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

8 – Explicitations détaillées relatives aux risques encourus

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Appareil général de commande et de protection
Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas **d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.** Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie, ou d'intervention sur l'installation électrique.
Protection différentielle à l'origine de l'installation
Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Prise de terre et installation de mise à la terre
Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Dispositif de protection contre les surintensités
Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche
Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Matériels électriques présentant des risques de contacts directs
Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boite équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage
Ces matériels électriques lorsqu'ils sont trop anciens n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives
Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Piscine privée ou bassin de fontaine
Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique
L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (tels que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Socles de prise de courant de type à obturateurs
L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.
Socles de prise de courant de type à puits (15 mm minimum)
La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ANNEXE 1 : Points examinés au titre de l'état de l'installation intérieure d'électricité

Liste des points	Examen visuel	Essai	Mesurage
NOMBRE TOTAL DE POINTS A EXAMINER	49	9	12
1 - Appareil général de commande et de protection			
Présence	X		
Emplacement	X		
Accessibilité	X		
Caractéristiques techniques (Type d'appareil, type de commande, type de coupure)	X		
Coupure de l'ensemble de l'installation électrique (coupure d'urgence)	X	X	
2 - Dispositif de protection différentiel de sensibilité à l'origine de l'installation			
Présence	X		
Emplacement	X		
Caractéristiques techniques	X		
Courant différentiel-résiduel assigné	X	X	
Bouton test (si présent)	X	X	
Prise de terre			
Présence (*sauf pour les immeubles collectifs d'habitation*)	X		
Constitution (*sauf pour les immeubles collectifs d'habitation*)	X		
Résistance (*pour les immeubles collectifs d'habitation, uniquement si le logement dispose d'un conducteur principal de protection issu des parties communes*)			X
Mesures compensatoires	X	X	X
Installation de mise à la terre (*conducteur de terre, liaison équipotentielle principale, conducteur principal de protection, conducteurs de protection*) **Pour les immeubles collectifs d'habitation, le conducteur de terre, la liaison équipotentielle principale et le conducteur principal de protection ne sont pas concernés*			
Présence	X*		
Constitution et mise en œuvre	X*		
Caractéristiques techniques	X*		
Continuité			X*
Mises à la terre de chaque circuit, dont les matériels spécifiques			X
Mesures compensatoires : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
Socles de prise de courant placés à l'extérieur : protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA	X	X	
3 - DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES ADAPTES A LA SECTION DES CONDUCTEURS SUR CHAQUE CIRCUIT			
Présence	X		
Emplacement	X		X
Caractéristiques techniques	X		
Adéquation entre courant assigné (calibre) ou de réglage et section des conducteurs	X		
Interrupteurs généraux et interrupteurs différentiels courant assigné (calibre) adapté à l'installation électrique	X		
4 - Liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire			
Liaison équipotentielle			
Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		
Continuité	X		X
Mesures compensatoires	X		X

APTE IMMO

5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

Installation électrique adaptée aux conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche			
Adaptation de la tension d'alimentation des matériels électriques en fonction de leurs emplacements *** Dans le cas où aucune indication de la tension d'alimentation n'est précisée sur le matériel électrique (cas, notamment, des matériels alimentés en très basse tension).*	X **		X **
Adaptation des matériels électriques aux influences externes	X		
Protection des circuits électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA en fonction de l'emplacement	X	X	
5 - Protection mécanique des conducteurs			
Présence	X		
Mise en œuvre	X		
Caractéristiques techniques	X		
6 - Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage			
Absence de matériels vétustes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : inadaptation aux influences externes	X		
Matériels inadaptés à l'usage : conducteur repéré par la double coloration vert/jaune utilisé comme conducteur actif	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : fixation	X		
Matériels présentant des risques de contacts directs : état mécanique du matériel	X		
Installations particulières			
Appareils d'utilisation situés dans les parties communes alimentés depuis la partie privative			
Tension d'alimentation	X		X
Protection des matériels électriques par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité 30 mA (si non alimentés en TBTS***)	X	X	
Dispositif de coupure et de sectionnement à proximité.	X		
Appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes			
Tension d'alimentation	X		X
Mise à la terre des masses métalliques	X		X
Dispositif de coupure et de sectionnement de l'alimentation dans le logement.	X		
Piscine privée et bassin de fontaine			
Adaptation des caractéristiques techniques de l'installation électrique et des équipements	X		X
*** TBTS : très basse tension de sécurité			

Informations complémentaires			
Dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité ≤ 30 mA : protection de l'ensemble de l'installation électrique	X	X	
Socles de prise de courant : type à obturateur	X		
Socles de prise de courant : Type à obturateur	X		

APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ

Selon l'arrêté du 23 février 2018 modifié par l'arrêté du 4 mars 2021, et en application de la norme NF P 45-500 de juillet 2022

Réf dossier n° 080623.3747

A – Désignation du (ou des) bâtiment(s)

LOCALISATION DU OU DES BATIMENTS	PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
Adresse : **92 ALLEE DES THUYAS** Code postal : **38330** Ville : **ST ISMIER**	

AVOVENTES

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Type de bâtiment : **MAISON**

Nature du gaz distribué :
☒ GN ☐ GPL ☐ Air propané ou butané

Distributeur de gaz :
Installation alimentée en gaz ☒ OUI ☐ NON

B – Désignation du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	TITULAIRE DU CONTRAT DE FOURNITURE GAZ
Qualité : **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Nom : **SCP N'KAOUA** Adresse : **13 COURS JEAN JAURES** Code postal : **38000** Ville : **GRENOBLE**	

AVOVENTES

Date du diagnostic : **08/06/2023**

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : **APTE IMMO** Nom Adr Code Postal : **38240** Ville : **Meylan** N°de siret : **531 198 224 00028**	Certificat de compétence délivrée par : **Bureau Veritas Certification France** Adresse : **Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX** Le : **04/02/2020** N° certification : **8247481** Cie d'assurance : **MAVIT** N° de police d'assurance : **2011928** Date de validité : **31/12/2023** Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : **NF P45-500**

AVOVENTES

Conclusion :

L'installation ne comporte aucune anomalie.

Nombre total de pages du rapport : 4 pages

Durée de validité du rapport : moins de 3 ans

APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

D – Identification des appareils

GENRE (1), MARQUE, MODELE	TYPE (2)	PUISSANCE EN kW	LOCALISATION	OBSERVATIONS : Anomalie, taux de CO mesuré(s), motifs de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
A: Chaudière mixte étanche murale	Etanche	24.00	Garage	Ras

(1) Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eau, chaudière, radiateur...
(2) Non raccordé – Raccordé - Etanche

E – Anomalies identifiées

POINTS DE CONTROLE n° (3)	A1 (4), A2 (5) ou DGI (6) ou 32c (7)	LIBELLE DES ANOMALIES ET RECOMMANDATIONS
Néant	**Néant**	**Néant**

(3) Point de contrôle selon la norme utilisée.
(4) A1 : l'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation.
(5) A2 : l'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture de gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
(6) DGI (danger grave et immédiat) : l'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.
(7) 32c : la chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

F – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièce et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs, et identification des points de contrôles n'ayant pas pu être réalisés

Néant

G – Constatations diverses

☐ Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.

☐ Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.

☐ Le conduit de raccordement n'est pas visitable

☐ Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

☐ Autres

APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

Tous les travaux réalisés sur l'installation de gaz du logement, y compris les remplacements d'appareils, doivent faire l'objet de l'établissement d'un certificat de conformité modèle 2, conformément à l'arrêté du 23 février 2018 modifié. Seules les exceptions mentionnées à l'article 21 - 4° de l'arrêté du 23 février 2018 modifié dans le guide « modifications mineures » dispensent de cette obligation.

H – Conclusion

☒ L'installation ne comporte aucune anomalie.

☐ L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparées ultérieurement.

☐ L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.

☐ L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service.

Tant que la ou les anomalies DGI n'ont pas été corrigées, en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du ou des appareils à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.

☐ L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz

APTE IMMO
5b Chemin de la dhuy 38240 Meylan
Tel : 04 76 61 96 67 - Portable : 06 81 64 42 15
Fax : 04 76 18 92 40 - E-mail : contact@apteimmo.com

I – En cas de DGI : actions de l'opérateur de diagnostic

☐ Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz

Ou

☐ Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ☐ ou d'une partie de l'installation

☐ Transmission au distributeur de gaz p AVOVENTES des informations suivantes :

- Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de livraison ou du numéro de compteur ;
- Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI).

☐ Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.

I – En cas d'anomalie 32c : actions de l'opérateur de diagnostic

☐ Transmission au Distributeur de gaz par de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;

☐ *Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.*

Date de visite et d'établissement de l'état de l'installation de gaz : 08/06/2023	**Opérateur** AVOVENTES
Cachet : **SANJAMES - APTE IMMO** 29, Boulevard des Alpes 38246 MEYLAN CEDEX Tél. : 04 76 61 96 67 Port : 06 81 64 42 15 Siret : 531 198 224 000 28	**Signature de l'opérateur de diagnostic :**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **Bureau Veritas Certification France (Le Triangle de l'Arche 9,cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX).**

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

92 Allée des Thuyas 38330 ST ISMIER

AR 239

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 08/06/2023
Valide jusqu'au : 08/12/2023
N° de commande : 408764
Adresse : 92 Allée des Thuyas 38330 ST ISMIER
Cadastre :

38397 000 AR 239

Commune : ST ISMIER
Code postal : 38330
Code insee : 38397
Lat/Long : 45.25325615 , 5.837079951907269

AVOVENTES

RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Réglementaire

Zone 1 — Fiche Radon

Zone 4 — Fiche séisme

Aucun

Non concerné

Informatif : ERPS

0

V1

0

Faible (1)

(1) Etude géotechnique du sol non requise (Loi ELAN, Article 68)

Risque naturel Inondation

[Approuvé] Le 30/07/2007 : Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau 1ère amont
[Approuvé] Le 01/08/2007 : Inondation Par ruissellement et coulée de boue
[Approuvé] Le 01/08/2007 : Inondation Inondation
[Approuvé] Le 01/08/2007 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
[Approuvé] Le 06/11/2011 : Inondation Par ruissellement et coulée de boue
[Approuvé] Le 06/11/2011 : Inondation Inondation
[Approuvé] Le 06/11/2011 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
[Approuvé] Le 06/11/2011 : Inondation Par remontées de nappes naturelles
[Prescrit] Le 29/12/1975 : Inondation Inondation 1ère
[Prescrit] Le 29/12/1975 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau 1ère
[Approuvé] Le 08/03/2004 : Inondation Par ruissellement et coulée de boue
[Approuvé] Le 08/03/2004 : Inondation Inondation
[Approuvé] Le 08/03/2004 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Exposition — **AR 239** : NON

Risque naturel Risques naturels

[Approuvé] Le 01/08/2007 : Risques naturels Risques naturels
[Approuvé] Le 06/11/2011 : Risques naturels Risques naturels
[Prescrit] Le 29/12/1975 : Risques naturels Risques naturels 1ère
[Approuvé] Le 08/03/2004 : Risques naturels Risques naturels

Exposition — **AR 239** : NON

Risque naturel **Mouvement de terrain**	**[Approuvé]** Le 01/08/2007 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain **[Approuvé]** Le 01/08/2007 : Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs **[Approuvé]** Le 01/08/2007 : Mouvement de terrain Glissement de terrain **[Approuvé]** Le 06/11/2011 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain **[Approuvé]** Le 06/11/2011 : Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs **[Approuvé]** Le 06/11/2011 : Mouvement de terrain Glissement de terrain **[Prescrit]** Le 29/12/1975 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain Isère **[Prescrit]** Le 29/12/1975 : Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs Isère **[Approuvé]** Le 08/03/2004 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain **[Approuvé]** Le 08/03/2004 : Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs **[Approuvé]** Le 08/03/2004 : Mouvement de terrain Glissement de terrain
Exposition	**AR Z39** NON
Risque naturel **Avalanche**	**[Prescrit]** Le 29/12/1975 : Avalanche Avalanche Isère
Exposition	**AR Z39** NON
Risque minier	Aucun plan de prevention des risques minier recensé sur cette commune
Risque technologique	Aucun plan de prevention des risques technologique recensé sur cette commune
INFORMATIONS LEGALES	Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document. **https://www.etat-risque.com/s/VKPUT**

Les informations sur les risques naturels ci-dessus ont été obtenues sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr , article R125-26

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° **2013297-0008** du **24/10/2013** Mis à jour le

2. Adresse ou parcelles	**Code postal ou Insee**	**Commune**
92 Allée des Thujas 38330 ST ISMIER	**38330**	**ST ISMIER**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR **N** **Oui** **Non** X

Prescrit Anticipé Approuvé Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation crue torrentielle remontée de nappe avalanches
cyclone mouvements de terrain sécheresse géotechnique feux de forêt
séisme volcan autres

Extraits des documents de référence -> CF cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN **Oui** **Non**

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés **Oui** **Non**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **M** **Oui** **Non** X

prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain autres

Extraits des documents de référence -> CF cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM **Oui** **Non**

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés **Oui** **Non**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT prescrit et non encore approuvé **Oui** **Non** X

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique **Effet thermique** **Effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT approuvé **Oui** **Non** X

Extraits des documents de référence -> CF cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement **Oui** **Non**

L'immeuble est situé en zone de prescription **Oui** **Non**

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés **Oui** **Non**

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location **Oui** **Non**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 Très faible **zone 2** Faible **zone 3** Modérée **zone 4** Moyenne X **zone 5** Forte

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DES SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) **Oui** **Non** X

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 **Oui** **Non** X

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UN CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente **Oui** **Non**

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UNE ZONE EXPOSÉE AU RECUL DU TRAIT DE CÔTE (SRCL)

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte

Pour plus d'informations, s'adresser à la préfecture

N/C* **à l'horizon de 30 ans** **à l'horizon entre 30 et 100 ans** **Non** X

AVOVENTES

Date / Lieu
08/06/2023 / ST ISMIER

Acquéreur ou Locataire

Modèle Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement MTES / DGPR juillet 2018

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° - du Mis à jour le

2. Adresse	Code postal ou Insee	Commune
92 Allée des Thuyas 38330 ST ISMIER	38330	ST ISMIER

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB — Oui — Non X

Révisé — Approuvé — Date :

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation — Oui — Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés — Oui — Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON	zone A[1]	zone B[2]	zone C[3]	zone D[4]
X				
Aucun	Très forte	Forte	Modérée	Faible

[1] (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

[2] (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 telle et 62)

[3] (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

[4] (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de mouvements horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

EXISTENCE D'UN PROJET PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU NUISANCE PRESENTE (CMPB)

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : https://www.geoportail.gouv.fr/

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de : ST ISMIER
où est sis l'immeuble.

AVOVENTES

Date / Lieu
08/06/2023 / ST ISMIER

Acquéreur ou Locataire

information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

INONDATION

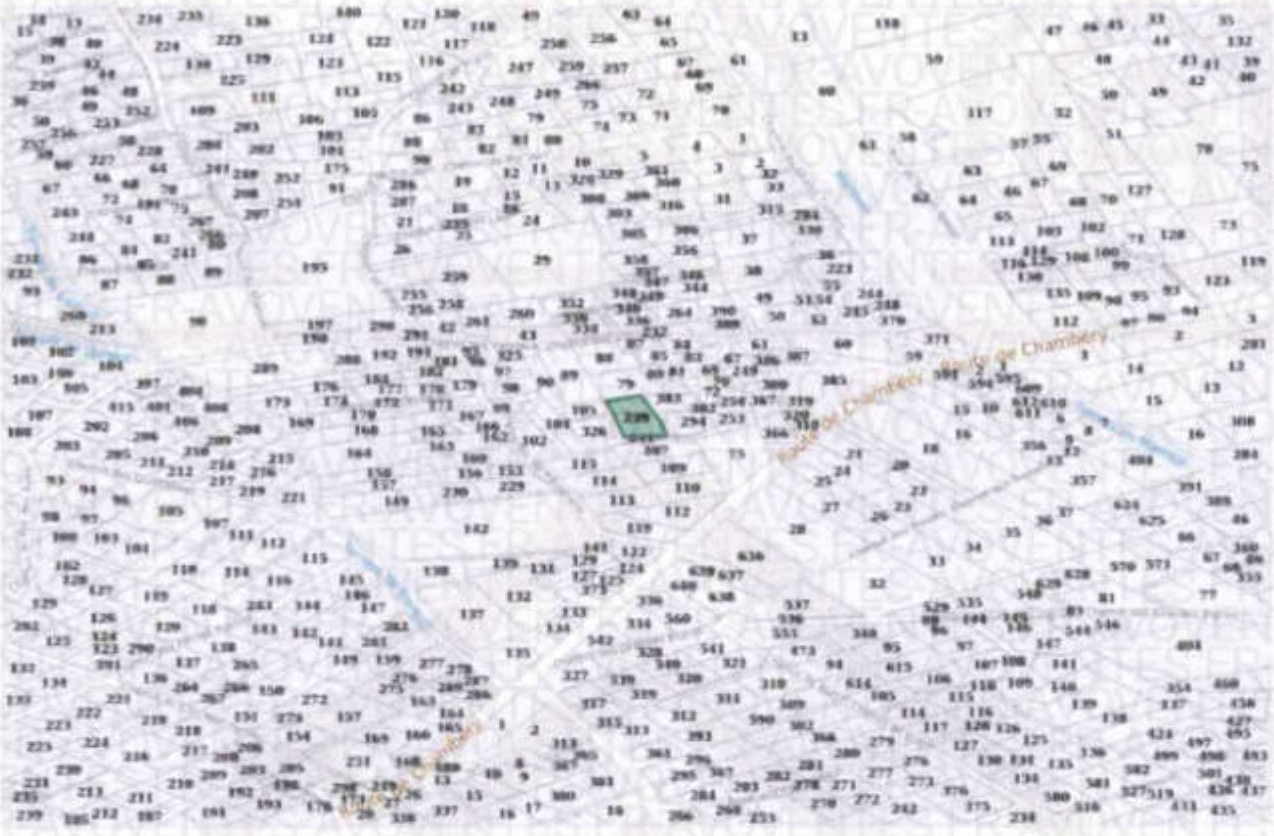

Non concerné

MOUVEMENT DE TERRAIN (SOLS ARGILEUX)

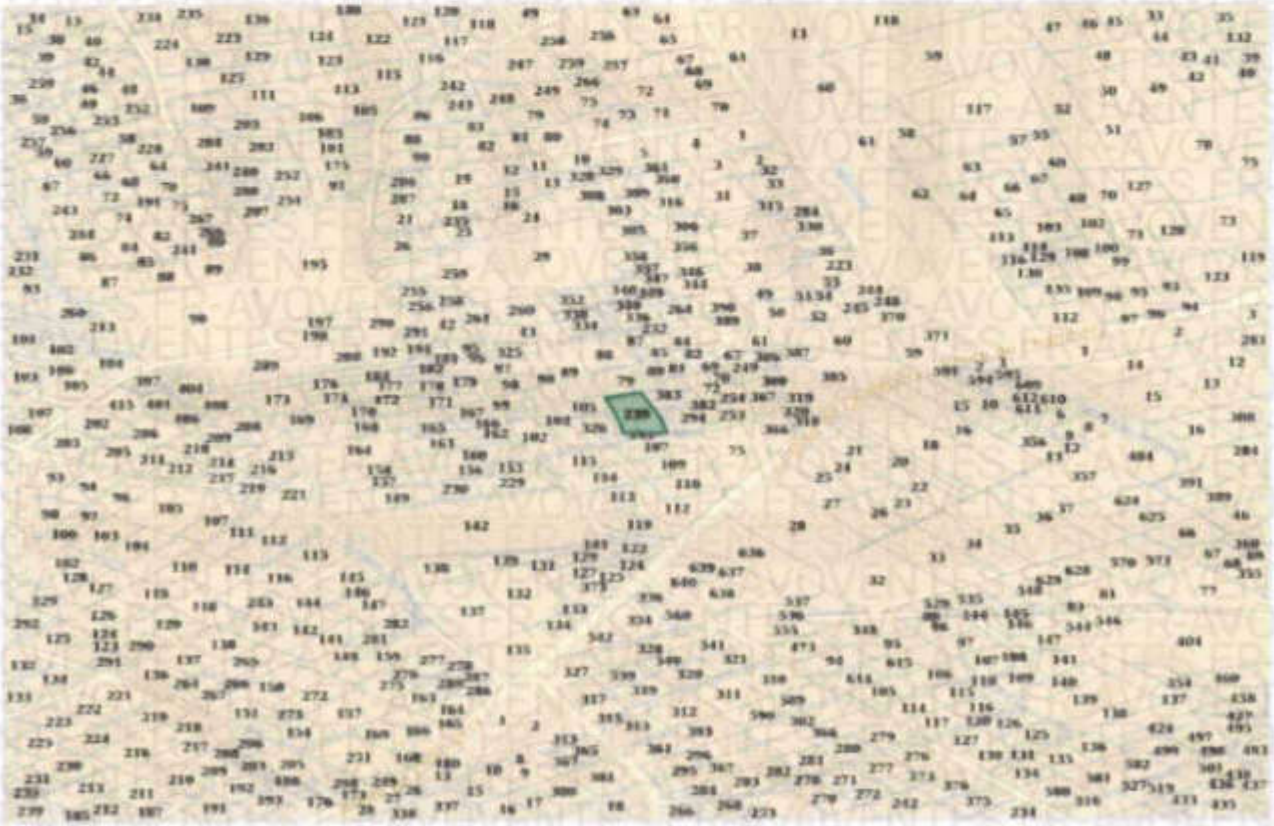

Faible

AVOVENTES FR-AVOVENTES

MOUVEMENT DE TERRAIN (CARRIÈRES)

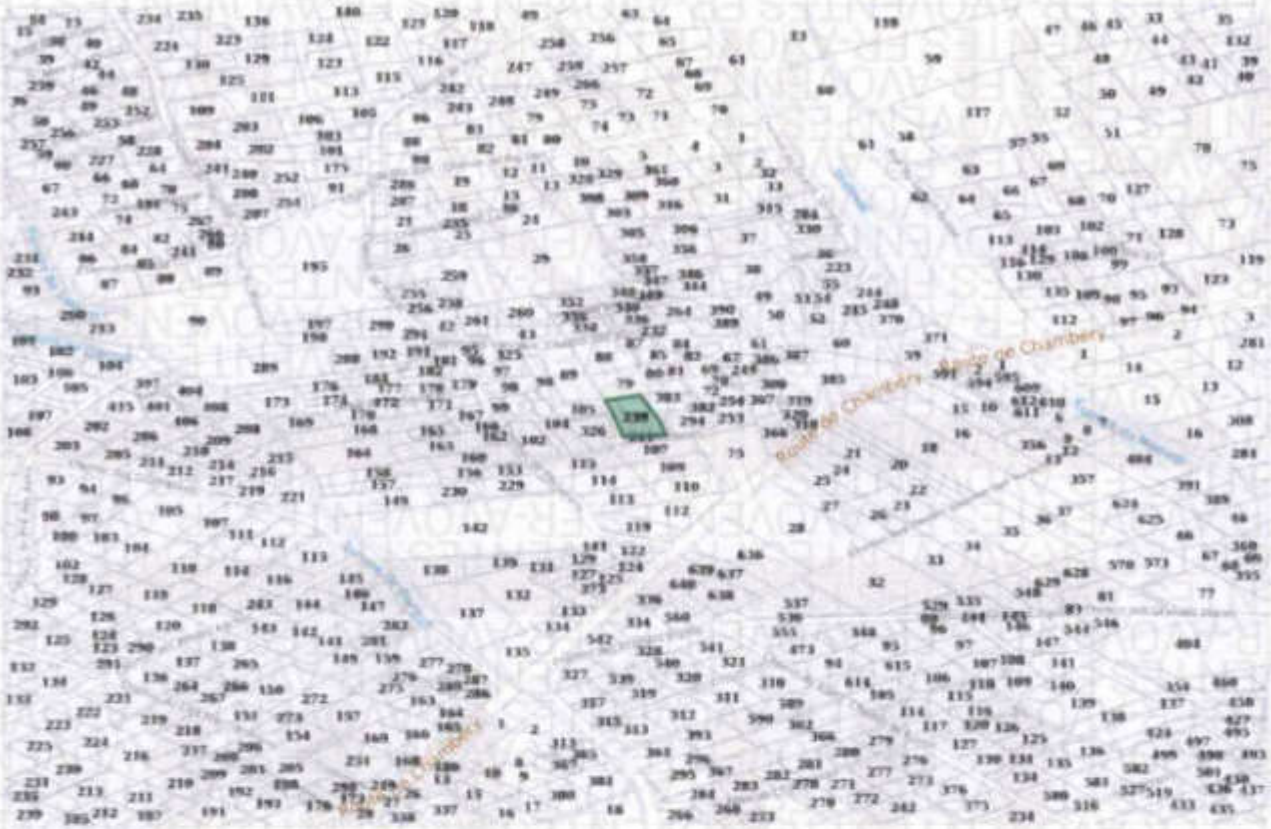

Non concerné

MOUVEMENT DE TERRAIN

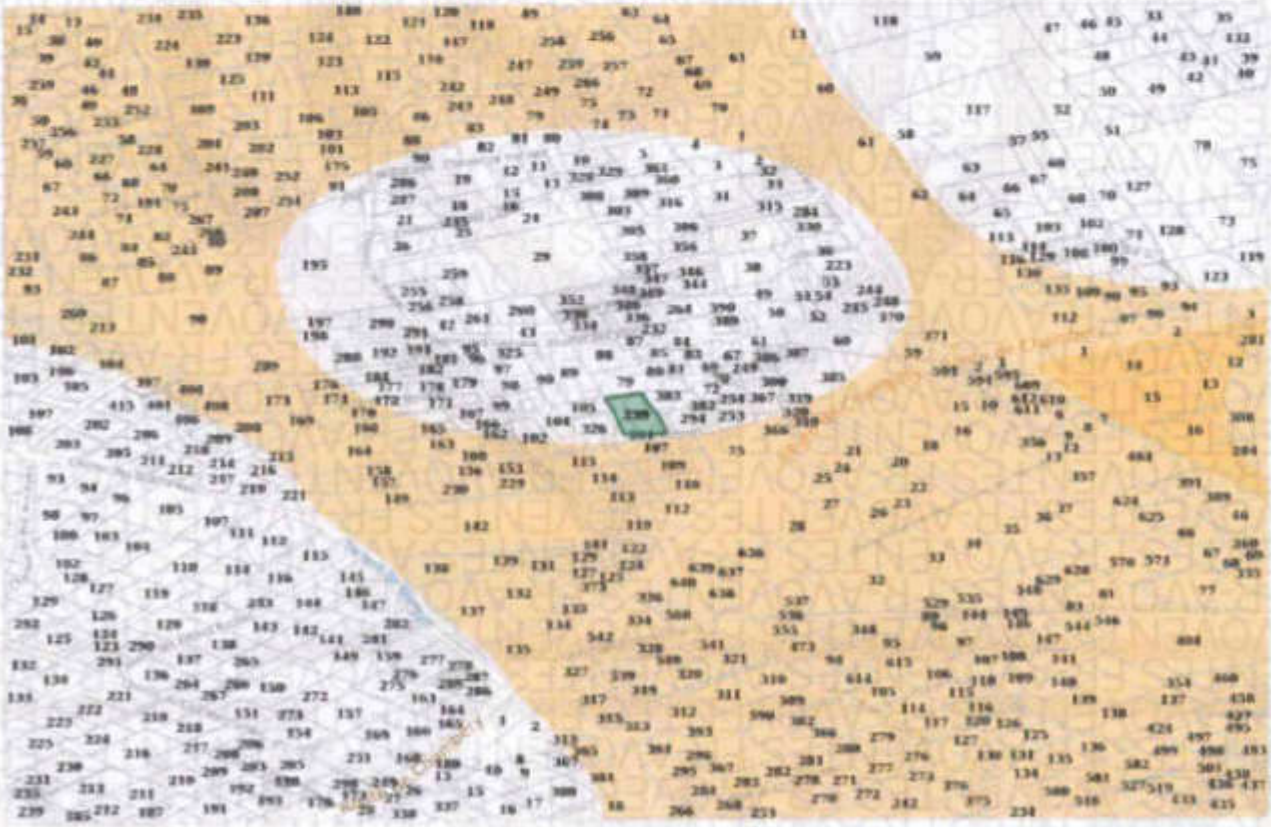

Zone de risque

AVALANCHE

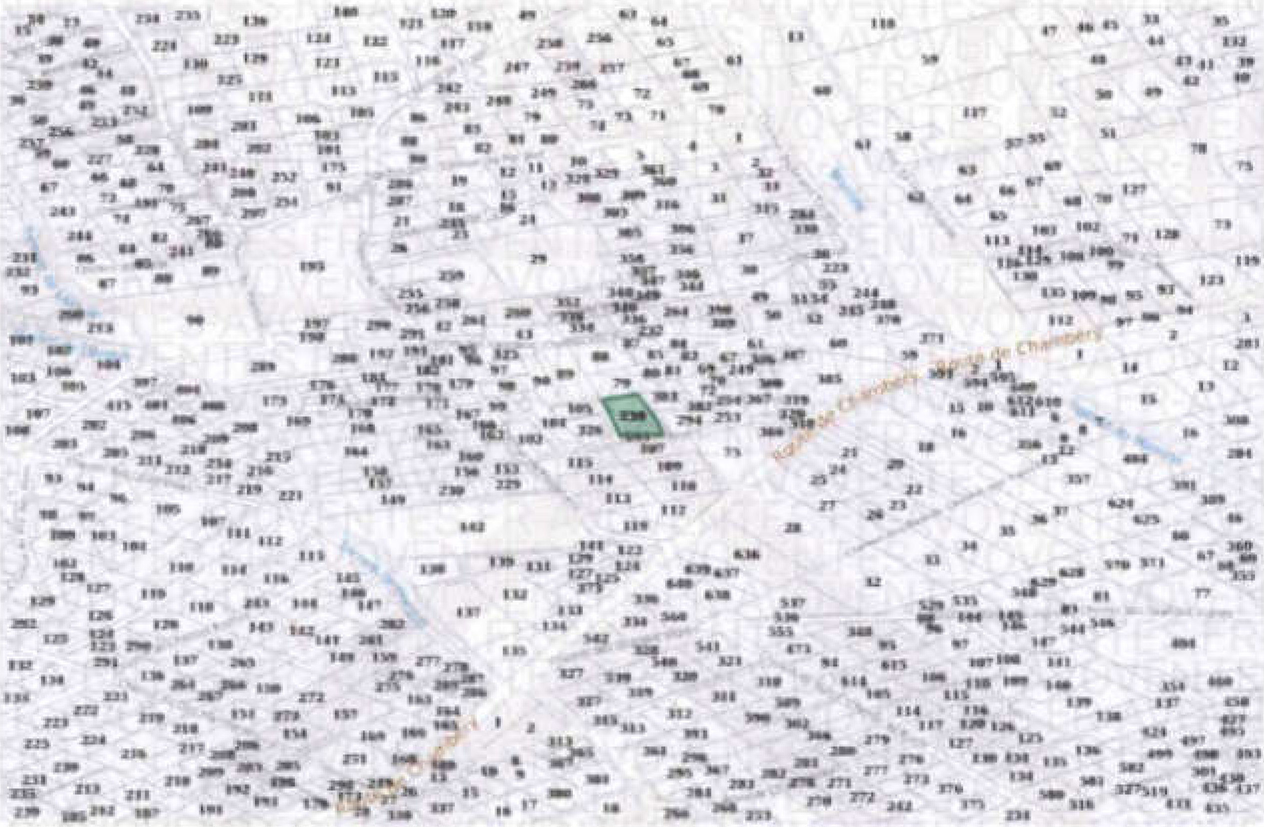

Non concerné

RADON

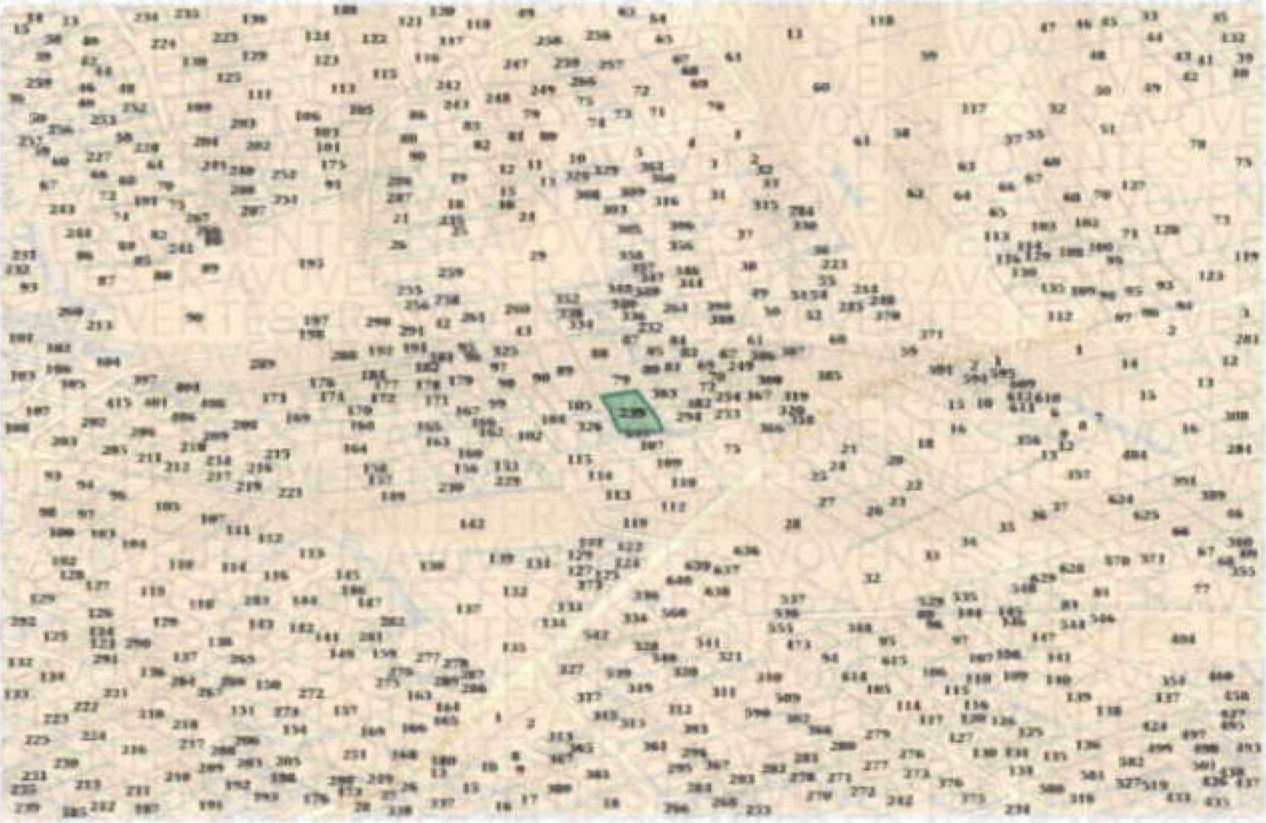

Niveau 1

AVOVENTES.FR

SÉISME

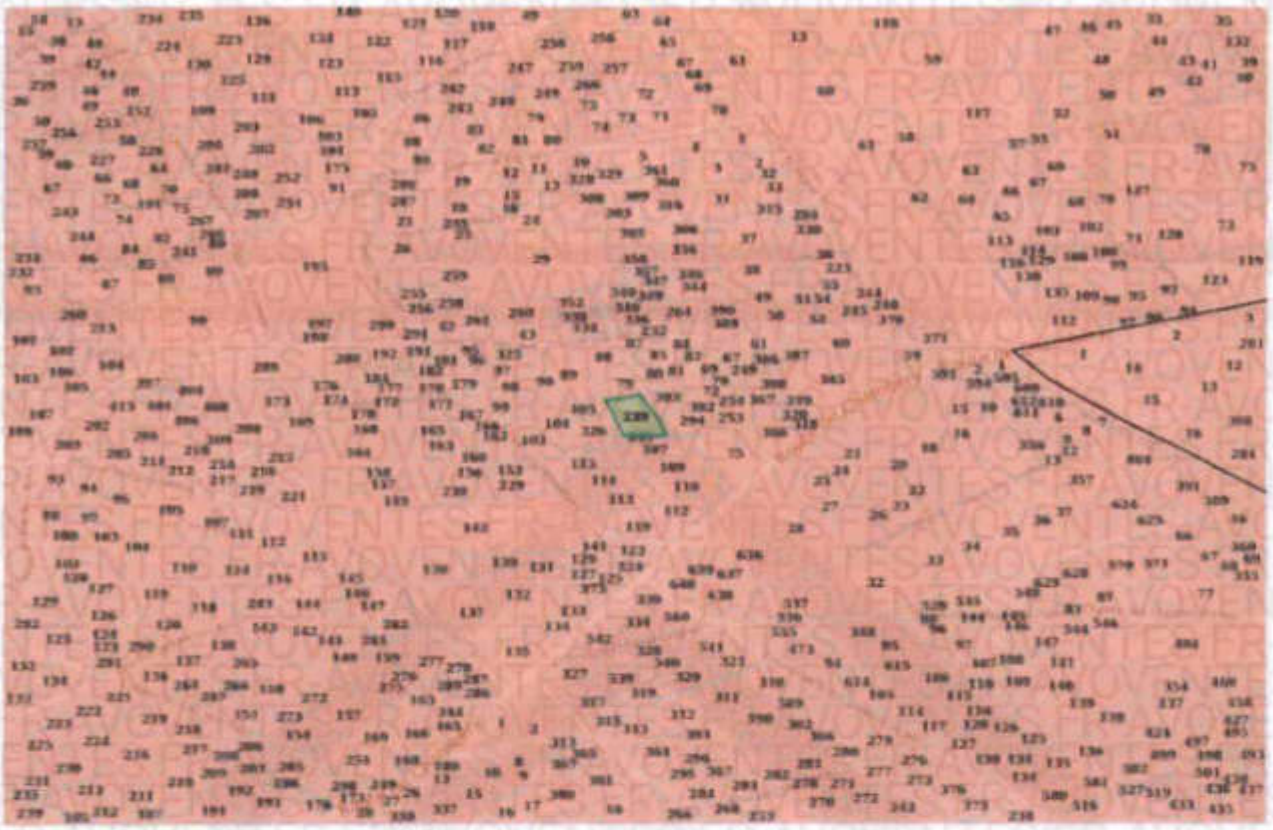

4 - Moyenne

BASOL-BASIAS

Basias

ICPE

Non concerné

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

Non concerné

SIS

Non concerné

Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
		268 mètres

AVOVENTES

Ministère du Développement Durable

Préfecture : Isère

Commune : ST ISMIER

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

92 Allée des Thuyas 38330 ST ISMIER

38330 ST ISMIER

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	10/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	04/01/2018	04/01/2018	04/01/2018	30/01/2019	☐ OUI ☐ NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
Inondations Remontée Nappe	04/01/2018	05/01/2018	05/01/2018	30/11/2019	☐ OUI ☐ NON

Etablie :

08/06/2023

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

AVOVENTES

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture sur ce sujet, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs :

www.prim.net